



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01190046

Ancien N° régional :

Marais de Veyrin

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 0,87 ha

Ain SAINT-BOIS

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux sucoérieurs	1	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 5

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Molard Dedon, 1219 m), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Le marais de Veyrin appartient aux tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Les milieux de tourbières alcalines sont en général très variés. La cladiaie (formation végétale dominée par le marisque) occupe la majeure partie du marais de Veyrin. Autour domine la cariçaie (formation végétale dominée par les laïches). Des boisements marécageux se développent au sud-est et au nord-est en bordure du site. La diversité floristique du marais est relativement importante. Plusieurs espèces remarquables y croissent. Citons par exemple la Laïche paradoxale (ou Laïche à épis rapprochés), protégée en région Rhône-Alpes. Cette plante, qui forme des touffes grêles, est peu fréquente dans le département de l'Ain.

Milieux naturels

37.21 PRAIRIES HUMIDES ATLANTIQUES ET SUBATLANTIQUES
53.3 VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Laïche paradoxale *Carex appropinquata Schumacher*
Potentille des marais (Comaret) *Potentilla palustris (L.) Scop.*
Séneçon des marais *Senecio paludosus L.*

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles

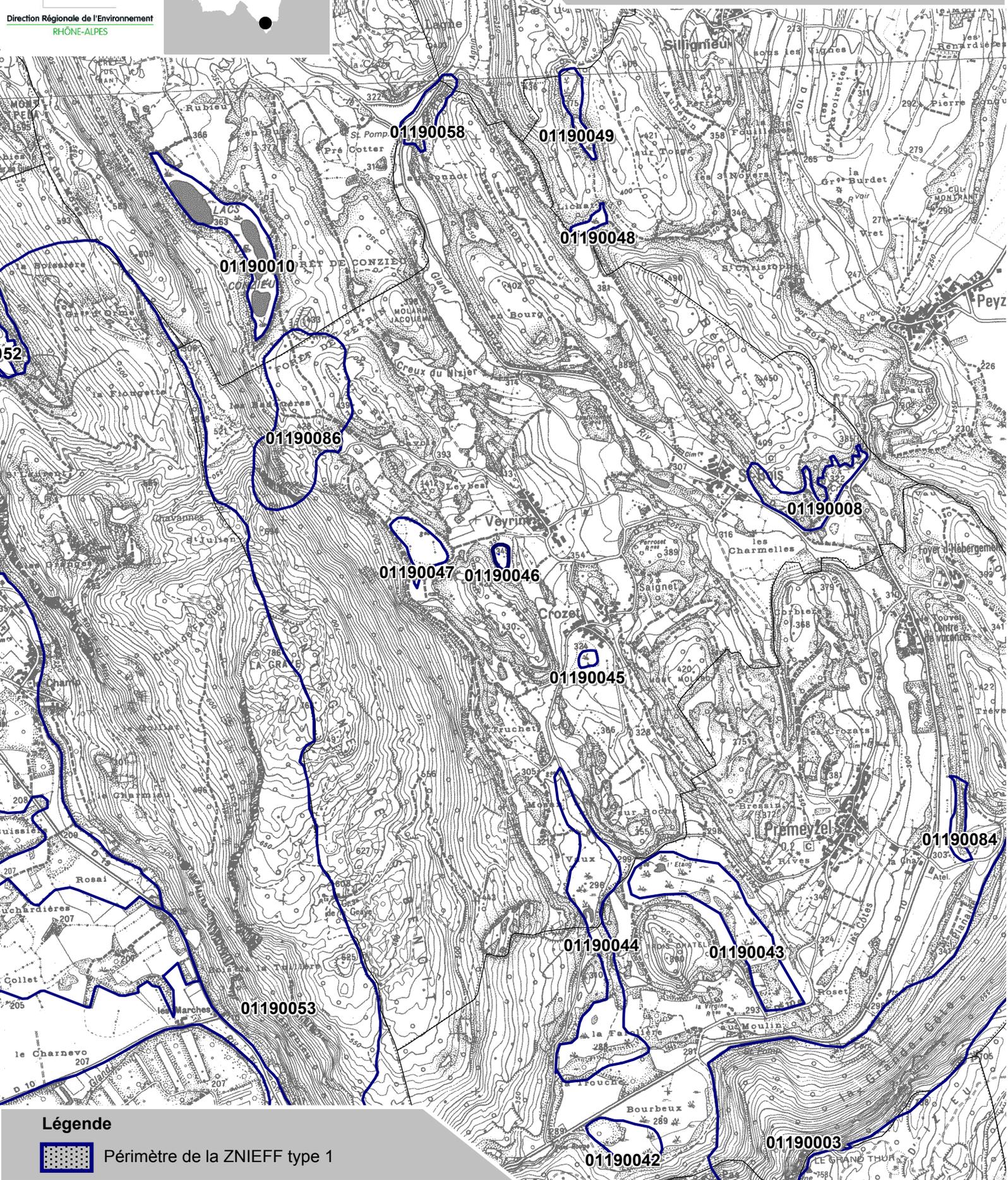


Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCARTONNEMENT
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DES TERRES
RURALES

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1190046



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Ancecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)